



Le risque lié aux cavités souterraines

Les cavités souterraines sont des vides, des parties creusées à des profondeurs plus ou moins variables. Elles peuvent être naturelles ou totalement artificielles (tunnel, abri, souterrain, etc.). Ces cavités souterraines sont susceptibles de provoquer des mouvements de terrain.

Mesures de prévention mises en œuvre :

- > connaissance du risque
- > recensement des cavités souterraines par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)
- > information et éducation sur les risques
- > retours d'expérience

Géorisques : Banque de données nationale des cavités souterraines abandonnées en France métropolitaine "hors mines" [↗](#)

Publications

Le DICRIM

Juin 2017

∨ TÉLÉCHARGER
(3,30MO)

► **TOUTES LES PUBLICATIONS**

Les bons réflexes :

- > respecter la signalisation
- > ne pas s'aventurer pas dans un tunnel ou un souterrain abandonné
- > le(s) signaler aux autorités en cas de découverte

Pendant ou après un effondrement :

- > quitter au plus vite le lieu où l'on se trouve au moment de l'accident
- > ne pas revenir sur les lieux (sauf pour guider les secours)
- > donner l'alerte si une personne est ensevelie

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Titre (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **06 novembre 2018**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30